



Doc. 12251

11 mai 2010

La souveraineté nationale et le statut d'Etat dans le droit international contemporain: nécessité d'une clarification

Proposition de résolution

déposée par M. Holger HAIBACH et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

L'Assemblée parlementaire observe qu'un certain nombre d'entités territoriales d'Etats membres du Conseil de l'Europe aspirent à être reconnues en tant qu'Etats indépendants.

Elle note que de nombreux doutes subsistent dans le droit international contemporain quant aux critères constitutifs d'un Etat.

L'absence d'une définition claire de ces critères constitue un encouragement pour de nombreux mouvements sécessionnistes et par conséquent une menace pour la paix, la stabilité et l'intégrité territoriale des Etats existants, y compris en Europe.

L'Assemblée note que les notions de souveraineté nationale et de statut d'Etat ont évolué ces dernières années.

Une approche multilatérale de la « responsabilité de protéger », telle qu'elle est prônée par la Commission internationale de l'intervention et de la souveraineté des Etats (ICISS), se substitue aux interventions arbitraires et aux garanties bilatérales.

L'intégration et la coopération européennes ont conduit à un abandon volontaire de certains aspects de la souveraineté nationale ; en particulier, les droits individuels sont convenablement protégés par le dispositif de la Convention européenne des droits de l'homme.

L'Assemblée propose par conséquent que soit mené un examen approfondi des critères constitutifs du statut d'Etat et des modalités de protection de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale des Etats, par exemple dans le cadre d'une conférence de suivi à l'ICISS à l'initiative du Conseil de l'Europe.

Signé (voir au verso)



*Signé*¹:

HAIBACH Holger, Allemagne, PPE/DC
ALIGRUDIĆ Miloš, Serbie, PPE/DC
BEMELMANS-VIDEC Marie-Louise, Pays-Bas, PPE/DC
BERÉNYI József, République slovaque
BREEN Patrick, Irlande, PPE/DC
DARCHIASHVILI David, Géorgie, PPE/DC
DÍAZ TEJERA Arcadio, Espagne, SOC
FARINA Renato, Italie, PPE/DC
GARDETTO Jean-Charles, Monaco, PPE/DC
GROSS Andreas, Suisse, SOC
HOLOVATY Serhiy, Ukraine, ADLE
HÜBNER Johannes, Autriche, NI
IVANJI Željko, Serbie, PPE/DC
IWIŃSKI Tadeusz, Pologne, SOC
JONKER Corien W.A., Pays-Bas, PPE/DC
KOX Tiny, Pays-Bas, GUE
KÜHNEL Franz Eduard, Autriche, PPE/DC
LEYDEN Terry, Irlande, ADLE
MARCENARO Pietro, Italie, SOC
MARTY Dick, Suisse, ADLE
MENDES BOTA José, Portugal, PPE/DC
POURBAIX-LUNDIN Marietta, de, Suède, PPE/DC
POURGOURIDES Christos, Chypre, PPE/DC
PUIG i OLIVE Lluís Maria, de, Espagne, SOC
RIGONI Andrea, Italie, ADLE
SCHUSTER Marina, Allemagne, ADLE
SYDOW Björn, von, Suède, SOC
TOMLINSON John E., Royaume-Uni, SOC
TOSHEV Latchezar, Bulgarie, PPE/DC
VOLONTÈ Luca, Italie, PPE/DC
ZINGERIS Emanuelis, Lituanie, PPE/DC

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe socialiste
NI: non inscrit dans un groupe